

**A diffuser à
tous les ITPE**

la lettre
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Numéro 204

Paris, le 2 avril 2003

Élections 2003 à la CAP : Une belle victoire !

Cher(e) camarade,

Nous avons procédé le 1^{er} avril 2003, à la DPSM, bureau de vote central, au dépouillement des 782 derniers votes (votes de l'administration centrale, votes par correspondance et votes des services avec moins de 10 votants) du scrutin du 20 mars 2003 pour renouveler nos représentants à la commission administrative paritaire des Ingénieurs des TPE.

Au total, ce sont 3616 électeurs qui ont participé au vote, sur 4945 inscrits, soit un taux de participation de 73,1%, en légère régression par rapport à 2000 (75,4 %). Sur 3562 suffrages valablement exprimés (72 % des inscrits), le SNITPECT obtient 2632 voix soit 73,9 % (pour 73,0% en 2000) ; la CFDT, 671 voix soit 18,8 % (pour 20,5 % en 2000) ; la CGT, 259 voix soit 7,3 % (pour 6,4 % en 2000).

Avec pratiquement 74 % des suffrages exprimés, soit une augmentation de quasiment un point par rapport aux élections de 2000, c'est une nette victoire du projet du SNITPECT pour construire l'avenir collectif et individuel des ITPE.

C'est cette force ainsi renouvelée qui permettra aux 5 représentants élus du SNITPECT d'agir en CAP pour la défense individuelle et le progrès collectif. Ces représentants occuperont les 3 sièges d'Ingénieurs Divisionnaires des TPE et 2 sièges d'Ingénieurs des TPE, comme dans la CAP précédente.

C'est cette force ainsi confortée et développée qui sera au service des orientations politiques et stratégiques, et des revendications ambitieuses et réalistes élaborées par les ITPE, pour les ITPE. Particulièrement face à la décentralisation et la réforme de l'État, il s'agit aujourd'hui de conforter le service public et d'y développer la place des ITPE, de concrétiser une réforme importante du statut des ITPE pour la reconnaissance de chacun et de tous, d'asseoir mieux encore les garanties collectives de gestion au service de la construction choisie de parcours professionnels riches et dynamiques, ouverts sur tous les lieux où les ITPE peuvent exercer des responsabilités à leur mesure et valoriser leurs qualifications et compétences.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont jugé par leur vote, et ainsi contribué à ce résultat pleinement explicite en faveur de leur Syndicat. Sa force ainsi refondée sera déterminante pour maîtriser l'avenir et avancer encore, ensemble.

Bien cordialement.

**Eric TANAYS,
Secrétaire Général**